VILLE D'ARLON
Belgique
Rue Paul Reuter, 8 - 6700 ARLON
Tél : 063/245.600 - Fax : 063/222.975

Arlon, le 12 novembre 2018

A Mesdames, Mademoiselle les Conseillères communales
A Messieurs les Conseillers communaux
A Mademoiselle la Présidente du C.P.A.S.

Nos Réf : Secr/C.L./S.D. n°10/2018
Agent Traitant :C.L./S.D.

Madame,
Mademoiselle,
Monsieur,

Conformément à l'article L-1122-13 du Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation, nous avons l'honneur de vous prier de vouloir bien assister à la **séance du Conseil communal** qui se tiendra à l'Hôtel de Ville en la salle de ses réunions, **le mardi 20 novembre 2018 à 19h00.**

Ordre du Jour

Travaux communaux

1. En présence de l'auteur de projet , Monsieur H.PONCIN : Hall des Sports n° 1 de la Spetz – rénovations-transformations et extensions : présentation de l'étude en cours

Administration Générale

2. Approbation du procès - verbal de la séance précédente

3. Communication d'ordonnances de police de règlementation de la circulation

4. Adoption des modifications apportées à la section 5 bis activité foraines et des activités ambulantes de gastronomie foraine sur les fêtes foraines publiques du règlement général de police

Travaux communaux

5. Marché de Services : Désignation d'un auteur de projet pour la réhabilitation (2019 à 2021) des voies de liaison entre les entités d'Arlon. Approbation des conditions et du mode de passation

6. Marché de Services **:** Désignation de l'AIVE pour une mission de pilotage du projet de réalisation d'un ouvrage de jonction sur le réseau des eaux pluviales – Arlon - Vicinal. Approbation de la Convention de Services

7. Dossiers en cours au Département technique : état des lieux par Monsieur l'Echevin A.BALON

Biens communaux

8. Vente de gré à gré d'une partie de la parcelle communale cadastrée ARLON -1ER division – ARLON – Section A –n° 1695 Y , sise en retraitde la rue de l'Hydrion : Décision de principe

Bois communaux

9. Approbation d'un devis pour les travaux forestiers non subsidiés à exécuter dans les bois sis dans le cantonnement d'Aywaille

Finances communales

10. Octroi d'une subvention à l'Académie de musique pour la participation au festival « Eva Ganizate »;

11. Octroi d'une subvention à l'asbl Garisart Tennis pour l'organisation du 4ème tournoi international « Arlon Open »

12 Octroi d'une subvention exceptionnelle à la Royale Jeunesse Freylangeoise pour la prise en charge de frais de notaire liés au renouvèlement du bail

13 Octroi d'une subvention à la Commission consultative communal des aînés pour l'organisation d'une après-midi récréative pour les aînés

14. Octroi d'une subvention au Rotary Club pour l'organisation d'une soirée « Info-professions »

Règlements redevances communales annuelles et pluriannuelles

15. Adoption du règlement communal concernant la prime visant à encourager la fréquentation du parc à conteneur pour l'année 2019

16. Adoption du règlement de la redevance communale relative aux interventions du Département technique pour les exercices 2019-2025

17. Adoption du règlement de la redevance communale sur l'utilisation du caveau d'attente pour les exercices 2019-2025

Administration Générale

18. Intercommunale VIVALIA : décisions à prendre à propos des points portés à l'ordre du jour de l'assemblée générale ordinaire du 27 novembre 2018

19. Intercommunale IMIO : approbation des points de l'ordre du jour des assemblées générales ordinaire et extraordinaire du 28 novembre 2018

20. Intercommunale ORES Assets : approbation des points de l'ordre du jour de l'assemblée générale du 22 novembre 2018

21. Intercommunale AIVE : approbation des points de l'ordre du jour de l'assemblée générale stratégique du 30 novembre 2018

22. Intercommunale IDELUX : approbation des points de l'ordre du jour de l'assemblée générale stratégique du 30 novembre 2018

23. Intercommunale IDELUX Projets Publics : approbation des points de l'ordre du jour de l'assemblée générale stratégique du 30 novembre 2018

24. Intercommunale IDELUX Finances : approbation des points de l'ordre du jour de l'assemblée générale stratégique du 30 novembre 2018

Par le Collège :

Le Directeur général *Le Bourgmestre-Président ,*

(s)C LECLERCQ ***(s)V.MAGNUS***